

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2018



Présents : Monsieur Lecat ; Messieurs Desmarest, Breffel, Littière, Halleur, Chevalier
Mesdames Gardinier, Perdrieau, Commun

Absents excusés : Messieurs Six, Braule ; Mesdames Berton, Ferro, Derenty

Absents excusés et représentés : Monsieur Six (pouvoir à Monsieur Desmarest)
Monsieur Desmarest a été nommé secrétaire.

EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE – TRAVAUX DE L'ECOLE

Un emprunt a été contracté par la Commune afin de financer les travaux de l'Ecole.

TRAVAUX ECOLE

Le point sur l'avancement des travaux de l'Ecole est fait. Le chantier reste dans le cadre du planning établi. Un plan de financement a été bâti en tenant compte des seuls certitudes obtenues à ce jour de subventions potentielles

DELEGATION SERVICE PUBLIC POUR L'EAU POTABLE

Le contrat de DSP pour l'entretien du réseau eau potable arrive à échéance le 31/12/2018.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Verdi Picardie pour la Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation d'un nouveau contrat de concession du Service Public d'Eau Potable.

SACEM

Suite à un rappel de la SACEM, il est demandé à ce que toute manifestation soit précédée d'une déclaration même si la gratuité s'y applique.

REMBOURSEMENT DE MADAME BERTE

Madame BERTE Claudine a été dans la nécessité de faire des doubles de clés pour la bibliothèque.

Le Conseil Municipal décide de rembourser à Madame BERTE des frais de duplicata de clés.

FRAIS DE DEPLACEMENT MONSIEUR HALLEUR

Monsieur Christian HALLEUR a fait quelques déplacements de janvier à septembre 2018 sur Beauvais, Roissy et Senlis. Le Conseil Municipal décide de rembourser ses frais de déplacements.

DECISION MODIFICATIVE – M14

Après la prise en charge du Budget Primitif 2018 pour la Commune, il s'est avéré que le montant des dépenses imprévues (compte 022) était incorrect (10 000 €).

En effet, ce montant ne doit pas être supérieur à 7.5 % du montant des prévisions des dépenses réelles de la section.

RAPPORT D'ACTIVITES 2017 - CAUE

Approbation du rapport.

CONGES EXCEPTIONNELS

Attribution de congés exceptionnels à l'agent en fonction de la situation.

REFECTION MUR MUSEE

Le mur en pierre extérieur du Musée Découverte 14/18 a besoin d'être rénové. Il a été convenu de faire établir un devis spécifique de reconstruction à l'identique.

PONT DE RETHONDES

Monsieur Le Maire expose les mesures prises par le Conseil Départemental pour renforcer la signalisation de la limitation de tonnage à 3T5. Il a été rappelé au Conseil Départemental que la peinture routière reste à réaliser en traverse de l'agglomération.

ATELIER MUSICAL

Monsieur Le Maire donne lecture des décisions prises par l'Atelier Musical à savoir le vote du barème et la demande de réalisation immédiate d'une convention couvrant l'intervention de l'Association Des Amis de l'Atelier. Le but étant d'organiser un spectacle DOGORA au Tigre à Margny Les Compiègne où il est attendu plus de 1 000 personnes.

Fait à Rethondes, le 26 septembre 2018

Le Maire,